

CONSTRUCTION SF2P
MAISON NEUVE (Altitude)

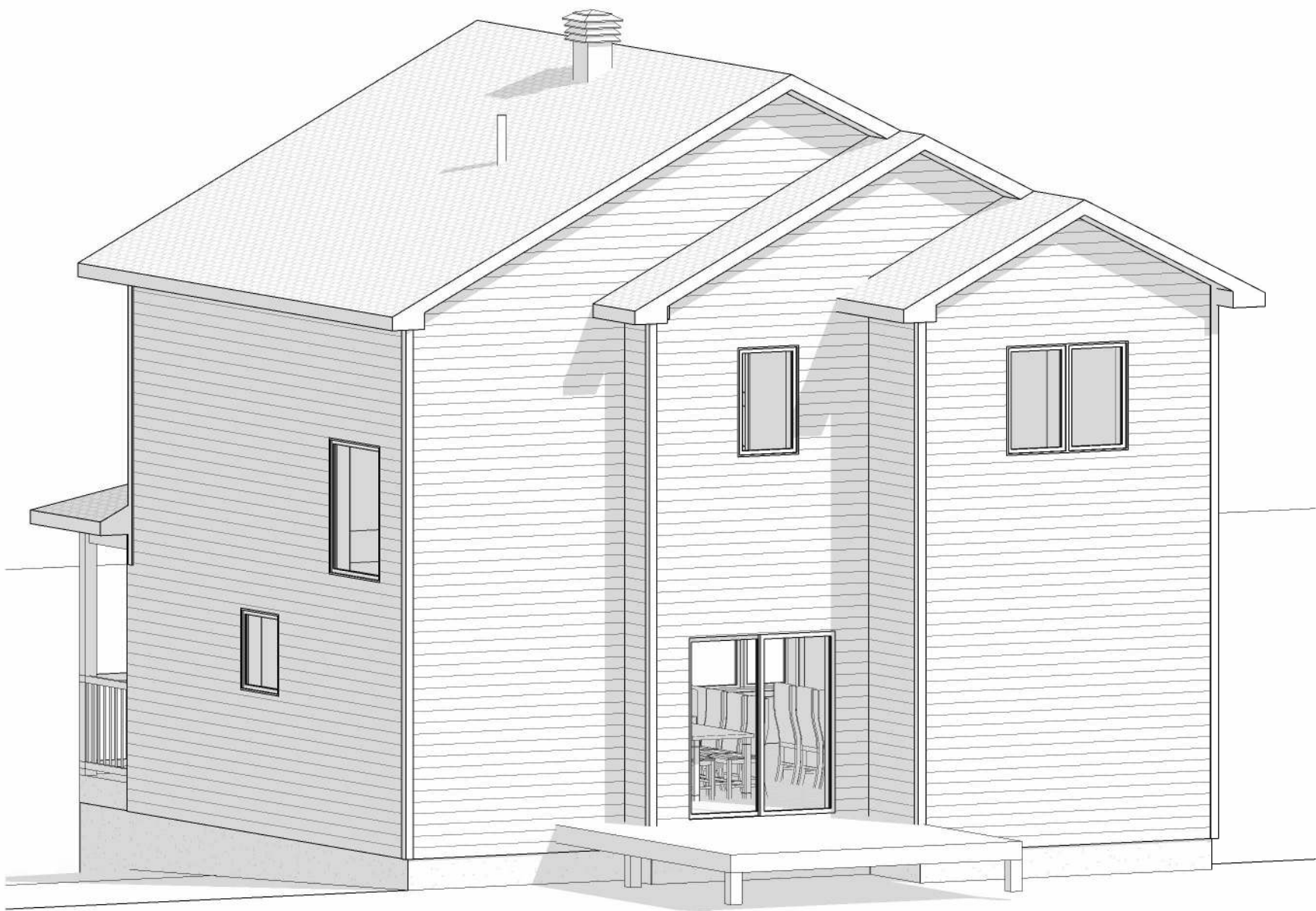
ADRESSE
LOT # _____
13-08-2026
POUR CONSTRUCTION
V.14



VUE 3D - AVANT



ILLUSTRATION GENERALE APPROXIMATIVE—
SE REFERER AU PLAN POUR LES DETAILS.



VUE 3D - ARRIERE

INDEX		
#	TITRE	RÉV.
A000	PRESENTATION	14
A101	ELEVATIONS AVANT ET ARRIERE	14
A102	ELEVATION DROITE ET NOTES	14
A103	ELEVATION GAUCHE	14
A201	VUE EN PLAN - FONDATION	14
A202	VUE EN PLAN - SOUS-SOL	14
A203	VUE EN PLAN - RDC	14
A204	VUE EN PLAN - ETAGE	14
A301	COUPE TYPE ET TOITURE	14
A302	COUPES TRANSVERSALE	14



MICHAEL GAGNE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

LEGENDE - ELEVATIONS

REVETEMENT
HORIZONTAL

REVETEMENT
VERTICAL

MACONNERIE
(PIERRE)

BETON

BARDEAUX
D'ASPHALTE

The figure contains two architectural elevation drawings of a house, labeled 'ELEVATION - AVANT' (front) and 'ELEVATION - ARRIERE' (rear). Both drawings include dimensions in feet and inches, as well as metric equivalents in meters. The front elevation shows a two-story house with a gabled roof, a garage on the ground floor, and a second floor with three windows. The rear elevation shows a similar two-story house with a patio on the ground floor and two windows on the second floor. A legend in the top left corner defines material patterns: horizontal lines for horizontal cladding, vertical lines for vertical cladding, a brick pattern for masonry, a stippled pattern for concrete, and a hatched pattern for asphalt shingles. Various structural elements like moldings, fire-rated walls, and foundations are also indicated.

ELEVATION - AVANT
1/4" = 1'-0"

ELEVATION - ARRIERE
1/4" = 1'-0"

PROJET:

MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

CLIENT:

CONSTRUCTION SF2P

MG TECH

ARCHITECTURE

MICHAEL GAGNE

TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

819-345-4088

MGTECH@OUTLOOK.FR

A

B

C

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:

LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

TITRE:

ELEVATIONS AVANT
ET ARRIERE

ECHELLE:

DATE

13-08-2026

ÉTAPE:

CONSTRUCTION

DESSINE PAR:

MICHAEL GAGNE

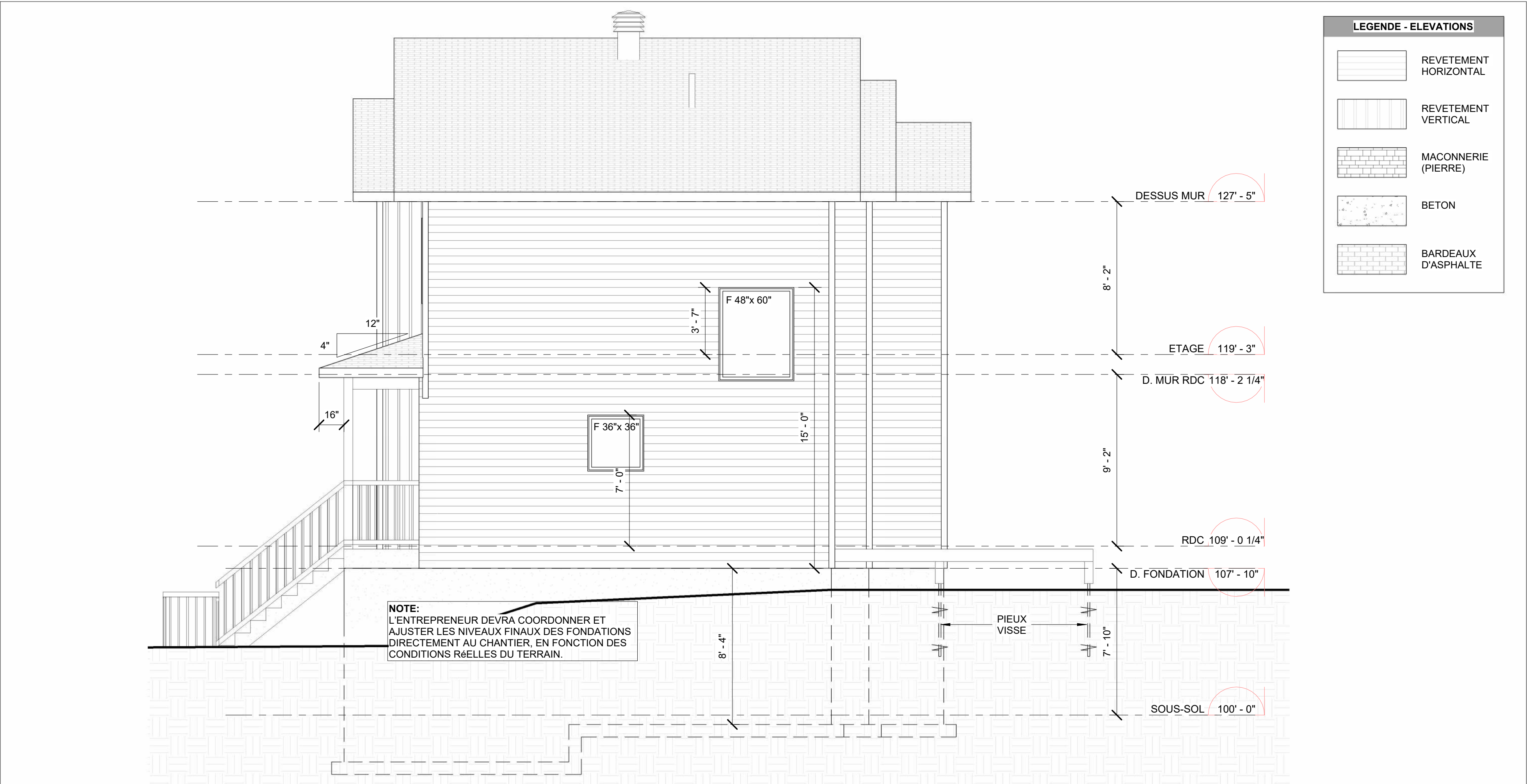
VERIFIE PAR:

Vérificateur

SCEAU:

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

A101



NOTES GÉNÉRALES

1. RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRENEUR

- L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR TOUS LES PERMIS ET AUTORISATIONS REQUIS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX D'EXCAVATION ET DE CONSTRUCTION.
- IL EST RESPONSABLE D'EXÉCUTER LES TRAVAUX CONFORMÉMENT AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT 2020 MODIFIÉ QUÉBEC, AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, AINSI QU'AUX RÈGLES DE L'ART.
- IL DOIT VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS, QUANTITÉS ET CONDITIONS RÉELLES SUR LE SITE AVANT LA MISE EN ŒUVRE ET LA COMMANDE DE MATÉRIAUX (EX. FERMES DE TOIT, POUTRELLES, PORTES ET FENÊTRES).
- IL DOIT COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES SOUS-TRAITANTS ET PRÉVOIR TOUS LES FONDS DE CLOUAGE, PERCEMENTS ET RÉSERVATIONS NÉCESSAIRES.
- TOUS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS ET CONSERVER LEURS GARANTIES RESPECTIVES
- TOUTE DIVERGENCE ENTRE PLANS, DEVIS ET NOTES DOIT ÊTRE SIGNALÉE AU CONCEPTEUR AVANT EXÉCUTION.

2. PLANS ET MESURES

- LES COTES INDIQUÉES SUR LES PLANS PRÉVALENT SUR TOUTE MESURE PRISE À L'ÉCHELLE.
- TOUTES LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DES MURS DE FONDATION.
- LES DESSINS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF; IL APPARTIENT À L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER DE LEUR CONFORMITÉ AU CHANTIER.

3. CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

- LE CONCEPTEUR/DESSINATEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR : L'INOBSERVATION OU LA MAUVAISE INTERPRÉTATION DES PLANS PAR L'ENTREPRENEUR OU TOUT AUTRE INTERVENANT. L'OBTENTION DES PERMIS, AUTORISATIONS OU INSPECTIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES. LES CONDITIONS RÉELLES DU SOL, DU TERRAIN OU DU CHANTIER POUVANT DIFFÉRER DES INFORMATIONS DISPONIBLES LORS DE LA CONCEPTION. TOUTE CONTRADICTION, OMISSION, AMBIGUÏTÉ OU INCOMPATIBILITÉ POUVANT EXISTER DANS LES PLANS OU DOCUMENTS FOURNIS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES CONDITIONS RÉELLES DU SITE (SOL, DRAINAGE, NIVEAUX) ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE CONCEPTEUR EN CAS DE DIVERGENCE AVEC LES PLANS.

4. FONDATIONS ET BÉTON

- DIMENSION DES SEMELLES À DÉTERMINER SELON LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL.
- PRÉVOIR DRAINS PERFORÉS (Ø 4 " MIN.) DANS UN LIT DE PIERRE CONCASSÉE ¾ " NET.
- ASSURER UNE PENTE MINIMALE DE 5% SUR 2 M (≈ 2% SUR 10 PI) À PARTIR DES FONDATIONS POUR ÉLOIGNER LES EAUX DE SURFACE.
- RÉSISTANCES MINIMALES DU BÉTON (28 JOURS) : SEMELLES ET MURS : 20 MPA
DALLES SUR SOL, BALCONS, ESCALIERS : 25 MPA
ARMATURE : CONFORME À LA NORME CSA G30-120M, NUANCE 400.
- RECOUVREMENTS MINIMAUX : BÉTON COULÉ CONTRE TERRE : 3 " MURS : 1 ½"

5. STRUCTURE ET OSSATURE

- CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES REQUIS JUSQU'À LA FERMETURE COMPLÈTE DU BÂTIMENT.
- LES FERMES DE TOIT ET POUTRELLES DOIVENT ÊTRE CALCULÉES ET APPROUVÉES PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE.
- EN CAS DE DIVERGENCE AVEC LES PLANS, LE FABRICANT DOIT COMMUNIQUER AVEC MG TECH ARCHITECTURE AVANT FABRICATION.
- TOUTE MODIFICATION STRUCTURELLE DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR UN INGÉNIEUR COMPÉTENT.

6. MACONNERIE

- CHANTE-PLEURE @ 24" AU BAS DES MURS ET AU-DESSUS DES OUVERTURES.
- SOLINS REQUIS AU BAS DES MURS, AU POURTOUR DES OUVERTURES ET AUX JONCTIONS TOIT-MACONNERIE.
- LINTEAUX EN ACIER REQUIS AU-DESSUS DES OUVERTURES.

7. PROTECTION CONTRE LE GEL

- DESSOUS DES SEMELLES À UN MINIMUM DE 4 '-6" SOUS LA SURFACE DU SOL.

8. PROTECTION INCENDIE ET SÉCURITÉ

- 1 AVERTISSEURS DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET DANS CHAQUE CHAMBRE.
- SI GARAGE OU APPAREIL À COMBUSTION : AVERTISSEUR DE CO CONFORME À L'ARTICLE 9.32.3.9 DU CNB 2020 MODIFIÉ.
- GARDE-CORPS CONFORMES AUX ARTICLES 9.8.8.3 ET 9.8.8.5 DU CNB 2020 MODIFIÉ (HAUTEUR ET OUVERTURE MAXIMALE 4'Ø).

9. FENÊTRES ET OUVERTURES

- LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES SONT INDICATIVES ET DOIVENT ÊTRE CONFIRMÉES AVEC LE FOURNISSEUR.
- FENÊTRES DE CHAMBRES : OUVERTURE MINIMALE DÉGAGÉE 3,76 PI² (AUCUNE DIMENSION < 15 ").
- FENÊTRES BASSES (OUVERTURE < 36 " DU PLANCHER ET > 71 " DU SOL EXTÉRIEUR) : DISPOSITIF LIMITANT L'OUVERTURE À 4", SAUF DANS UNE CHAMBRE OÙ UNE SORTIE DE SECOURS EST REQUISE.
- VERRES TREMPÉS OBLIGATOIRES : TOUS LES VITRAGES SITUÉS DANS DES ZONES OÙ IL EXISTE UN RISQUE DE CHOC OU DE CHUTE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN VERRE TREMPÉ, CONFORMÉMENT À LA SECTION 9.6 DU CNB 2020 MODIFIÉ QUÉBEC. CELA INCLUT NOTAMMENT : LES FENÊTRES DONT LE BAS DE L'OUVRANT EST À MOINS DE 36" DU PLANCHER INTÉRIEUR ET PLUS DE 71" DU SOL EXTÉRIEUR. LES PORTES VITRÉES ET PORTES-PATIO, AINSI QUE LES PANNEAUX DE VERRE DANS LES GARDE-CORPS. LES FENÊTRES À PROXIMITÉ D'ESCALIERS, BALCONS OU SURFACES DE CIRCULATION.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT ET DE L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR ET INSTALLER LE VITRAGE APPROPRIÉ, CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DU CNB 2020 MODIFIÉ.

10. ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ

- VALEURS MINIMALES SELON CNB 2020 MODIFIÉ, PARTIE 11 :
PLAFOND : R-41
MURS HORS SOL : R-24,5
FONDATIONS : R-17
PLANCHERS HORS SOL : R-29,5
PLANCHER DE SOUS-SOL : R-5
PLANCHERS CONTIGUS À GARAGE CHAUFFÉ : R-29,5
MURS MITOYENS AVEC GARAGE CHAUFFÉ : R-20
- ÉTANCHÉITÉ À L'AIR CONFORME SECTION 9.25 DU CNB.

- ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARE-VAPEUR DERRIÈRE LES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET AUTRES ACCESSOIRES ENCASTRÉS.
- INSTALLER UN GYPSE RÉSISTANT À L'HUMIDITÉ (GYPSE HYDROFUGE OU ÉQUIVALENT) SUR TOUS LES MURS EXPOSÉS À UNE HUMIDITÉ DIRECTE (DOUCHE, BAIN).
- PRÉVOIR TOUS LES SOLINAGES ET MEMBRANES REQUIS AU POURTOUR DES OUVERTURES.

11. TOITURE

- LES MEMBRANES DE TOITURE DOIVENT ÊTRE POSÉES CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DU MANUFACTURIER ET AUX NORMES CSA A123.
- VENTILATION D'ENTRETOIT :
TOIT PLAT (< 2/12) : 1/150 MIN.
TOIT ≥ 2/12 : 1/300 MIN. (MIN. 25 % BAS ET 25 % HAUT).
- TRAPPES D'ACCÈS À L'ENTRETOIT OBLIGATOIRES.
- ÉCHANGEUR D'AIR REQUIS, CONFORME À LA SECTION 9.32 DU CNB.

- TOUTES LES INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ ET AUX NORMES APPLICABLES.

- LES PERCEMENTS, RÉSERVATIONS ET TRAVERSÉES DANS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DOIVENT ÊTRE PRÉVUS ET COORDONNÉS AVANT EXÉCUTION.

- TOUTE MODIFICATION MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR UN PROFESSIONNEL COMPÉTENT.

13. DÉTAILS DIVERS

- PORTE ENTRE MAISON ET GARAGE : RF 20 MIN., ÂME PLEINE 1½", FERME-PORTE, ÉTANCHÉITÉ AUX GAZ CONFORME CNB 9.10.13.15.

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:

MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

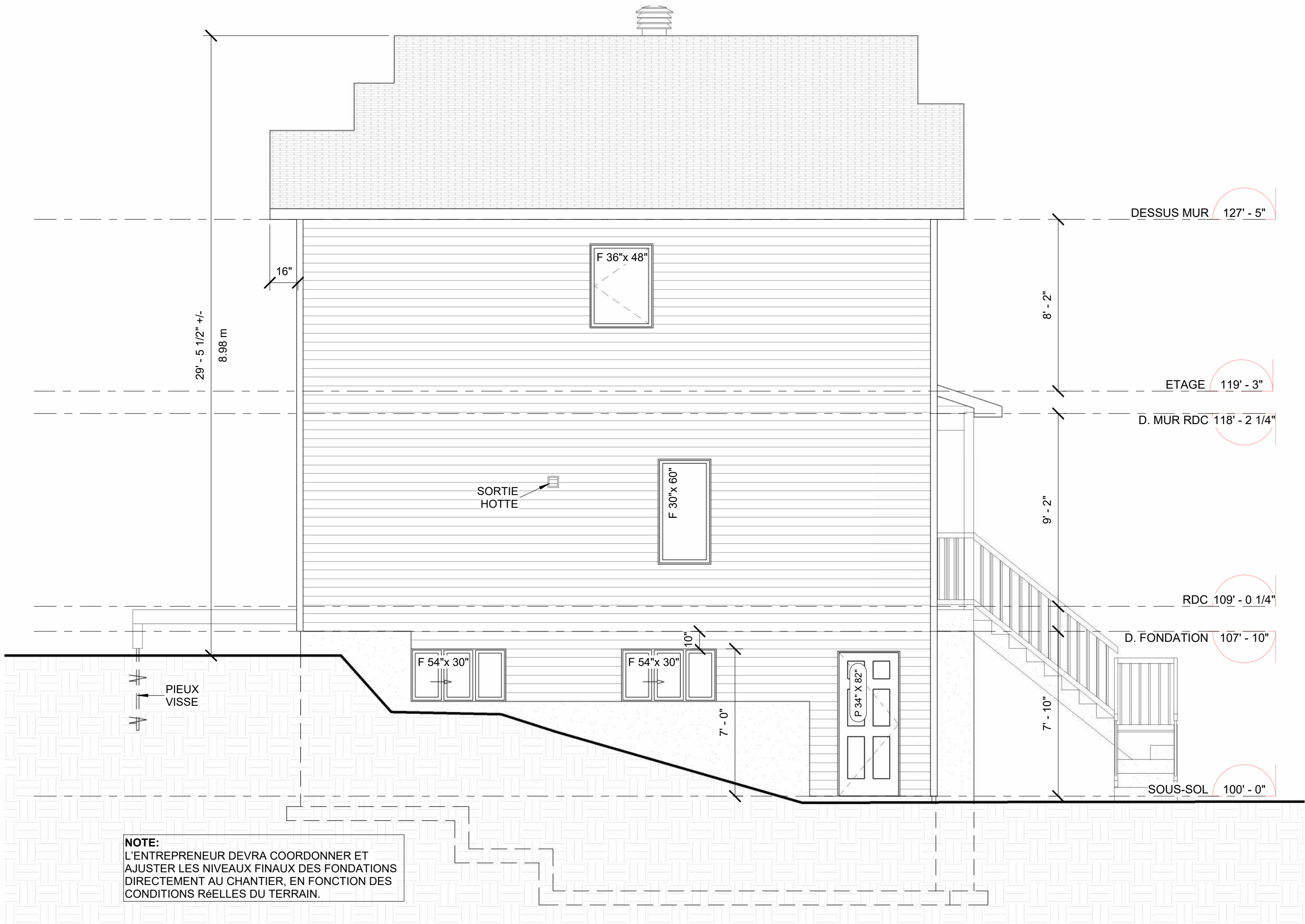
CLIENT:

CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C A: NUMÉRO DU DÉTAIL B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL		
NOTE DE DROITS D'AUTEUR: LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR. NOTE: L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.		
NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026
TITRE:		
ELEVATION DROITE ET NOTES		
ECHELLE:		
DATE	13-08-2026	
ÉTAPE:	CONSTRUCTION	
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE	
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur	
SCEAU:		A102



LEGENDE - ELEVATIONS	
	REVETEMENT HORIZONTAL
	REVETEMENT VERTICAL
	MACONNERIE (PIERRE)
	BETON
	BARDEAUX D'ASPHALTE

PROJET:

MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

CLIENT:

CONSTRUCTION SF2P

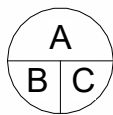


MICHAEL GAGNE

TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

819-345-4088

MGTECH@OUTLOOK.FR



A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU
APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:

LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

TITRE:

ELEVATION GAUCHE

ECHELLE:

DATE 13-08-2026

ÉTAPE: CONSTRUCTION

DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE

VERIFIE PAR: Checker

SCEAU:

A103

FORMAT FEUILLE: 18"x24"



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

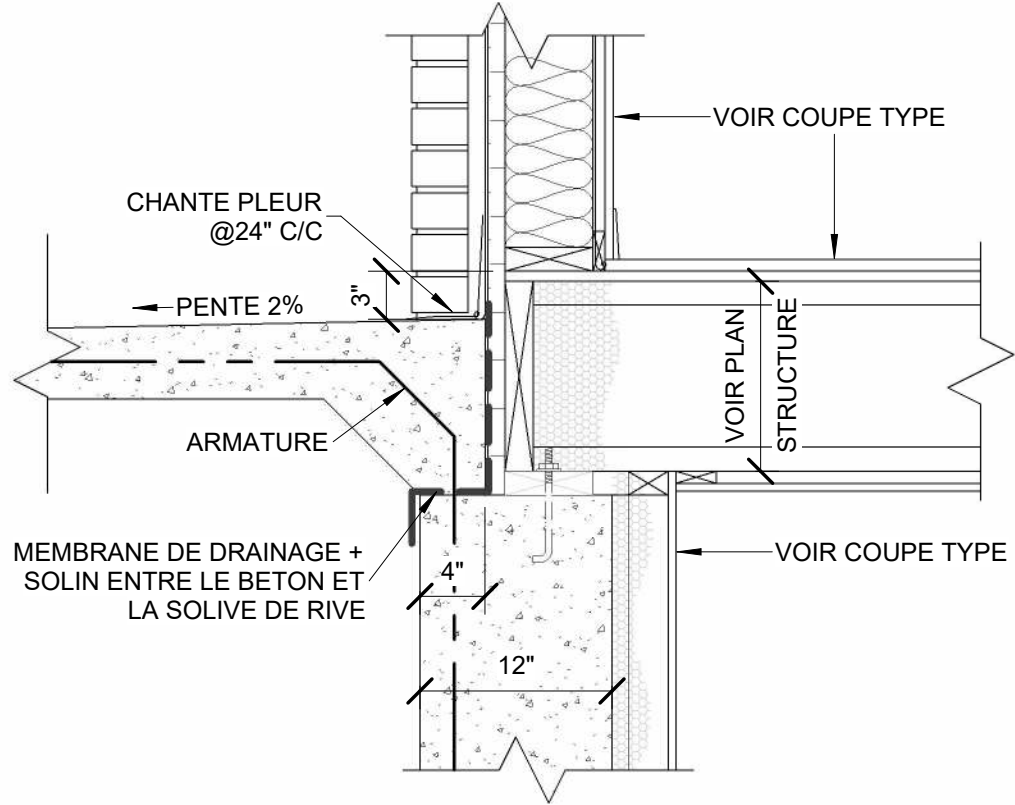
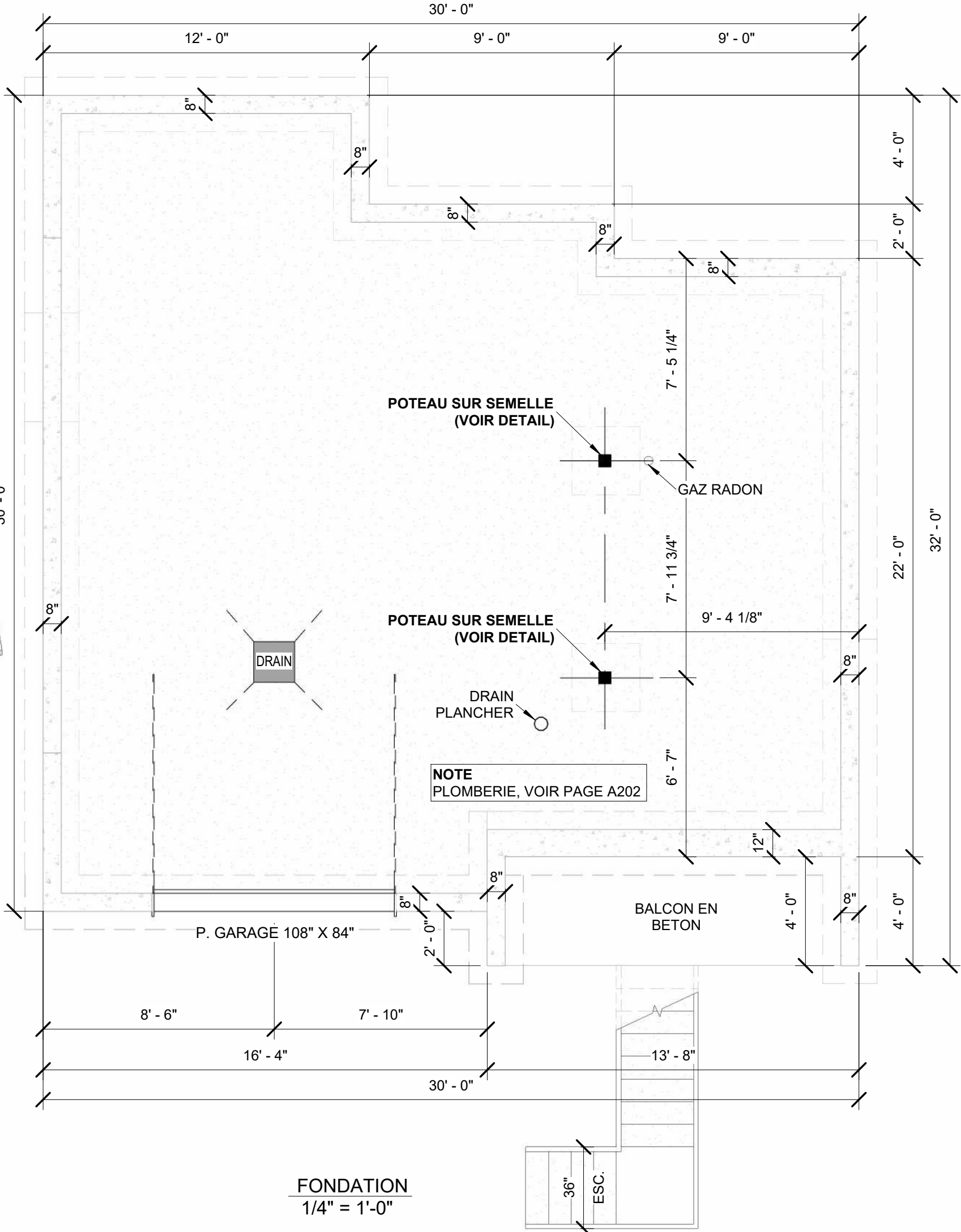
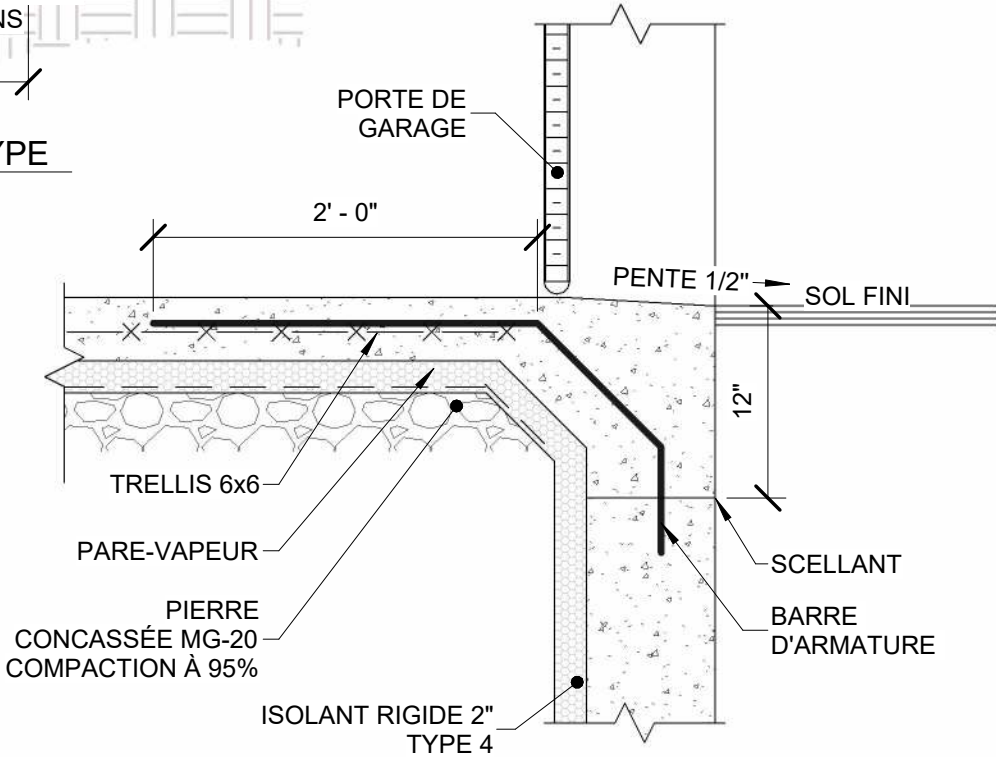
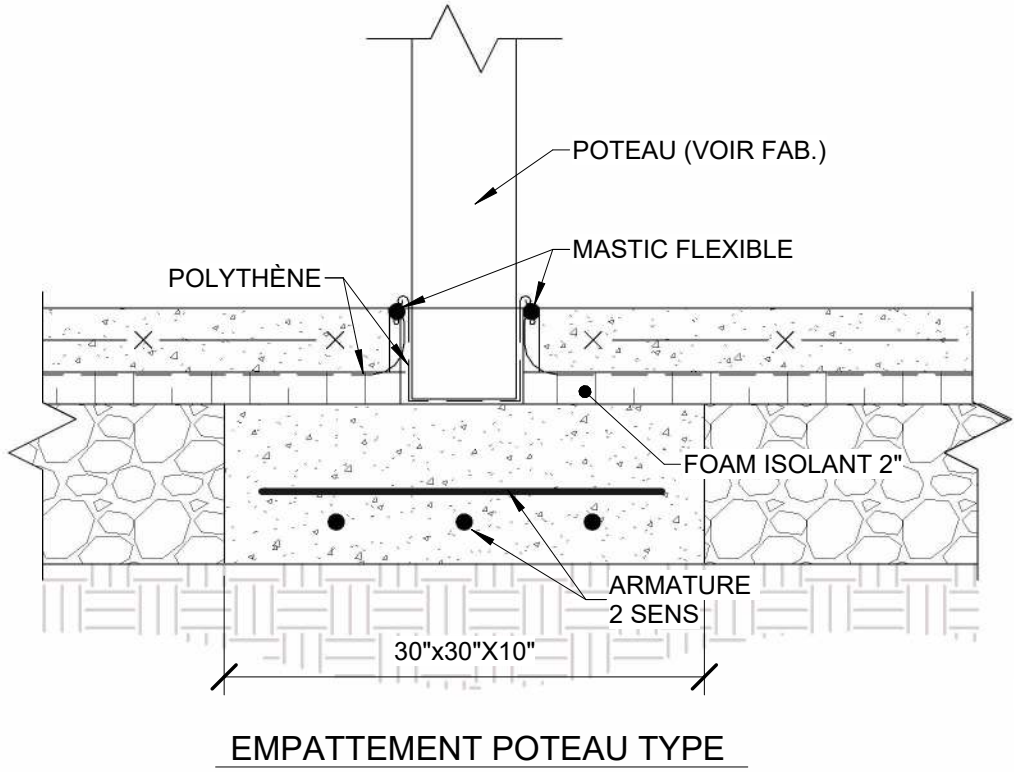
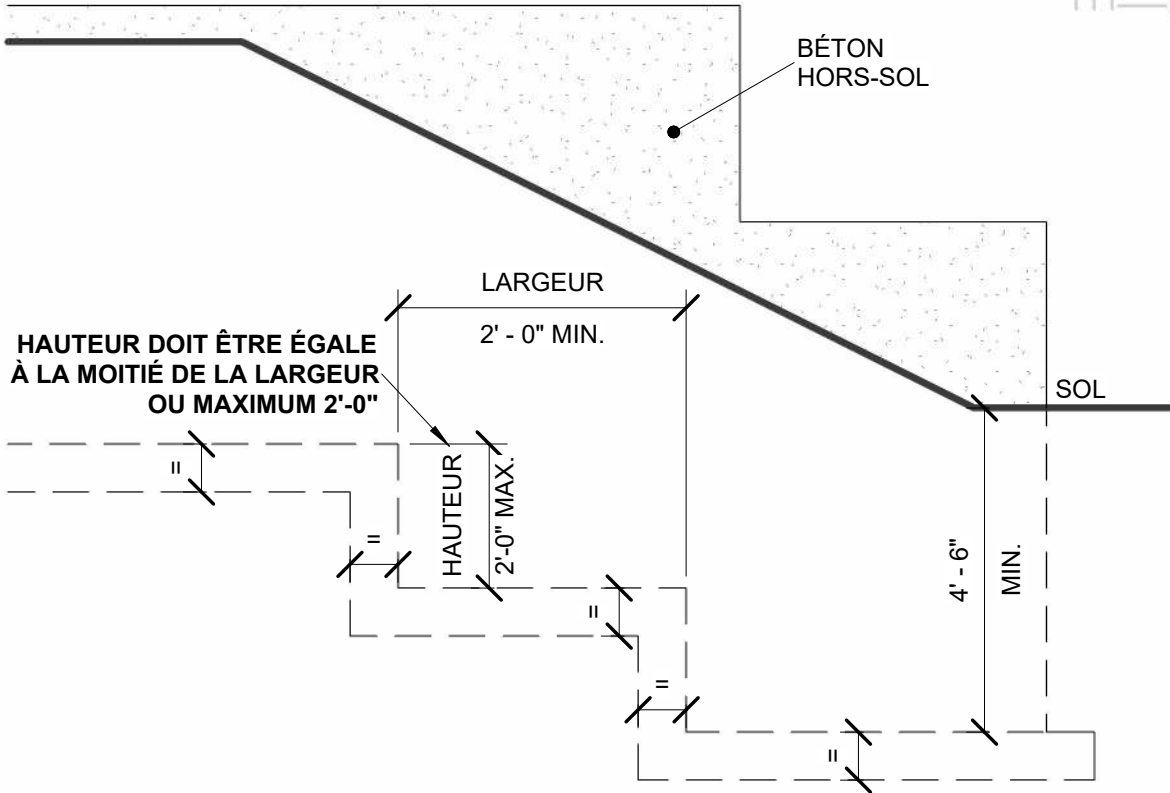
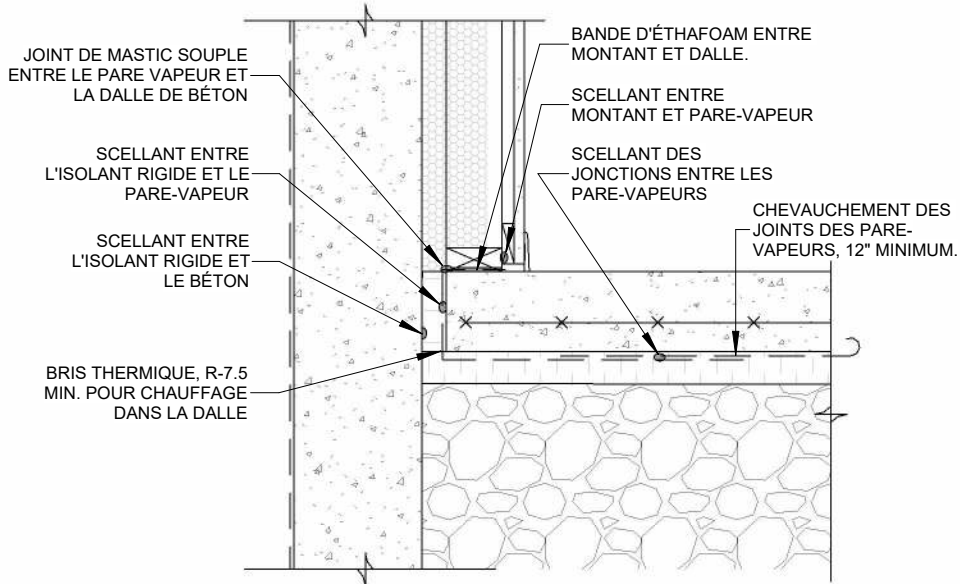
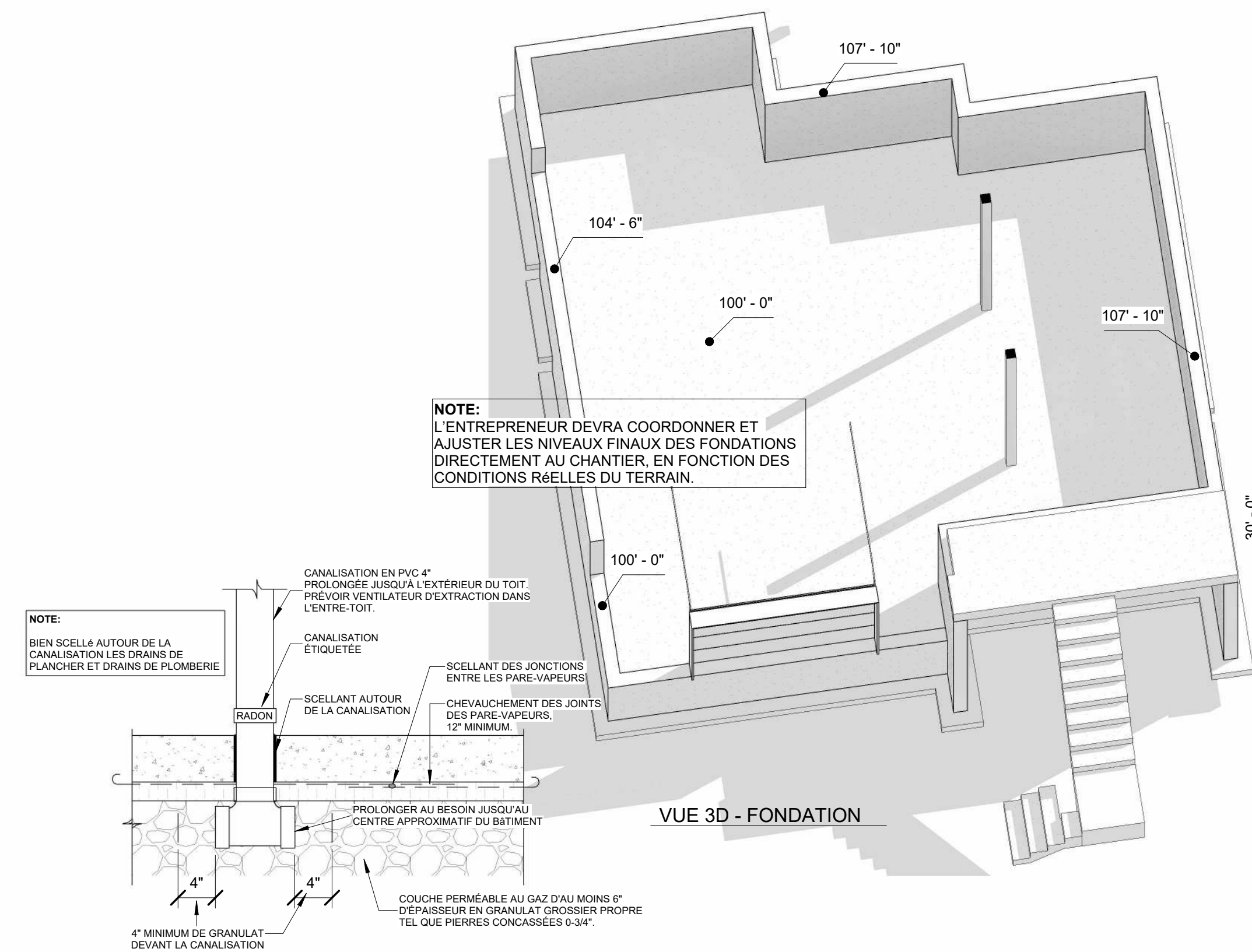
NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

TITRE:
VUE EN PLAN - FONDATION

ECHELLE:	
DATE	13-08-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur
SCEAU:	

A201



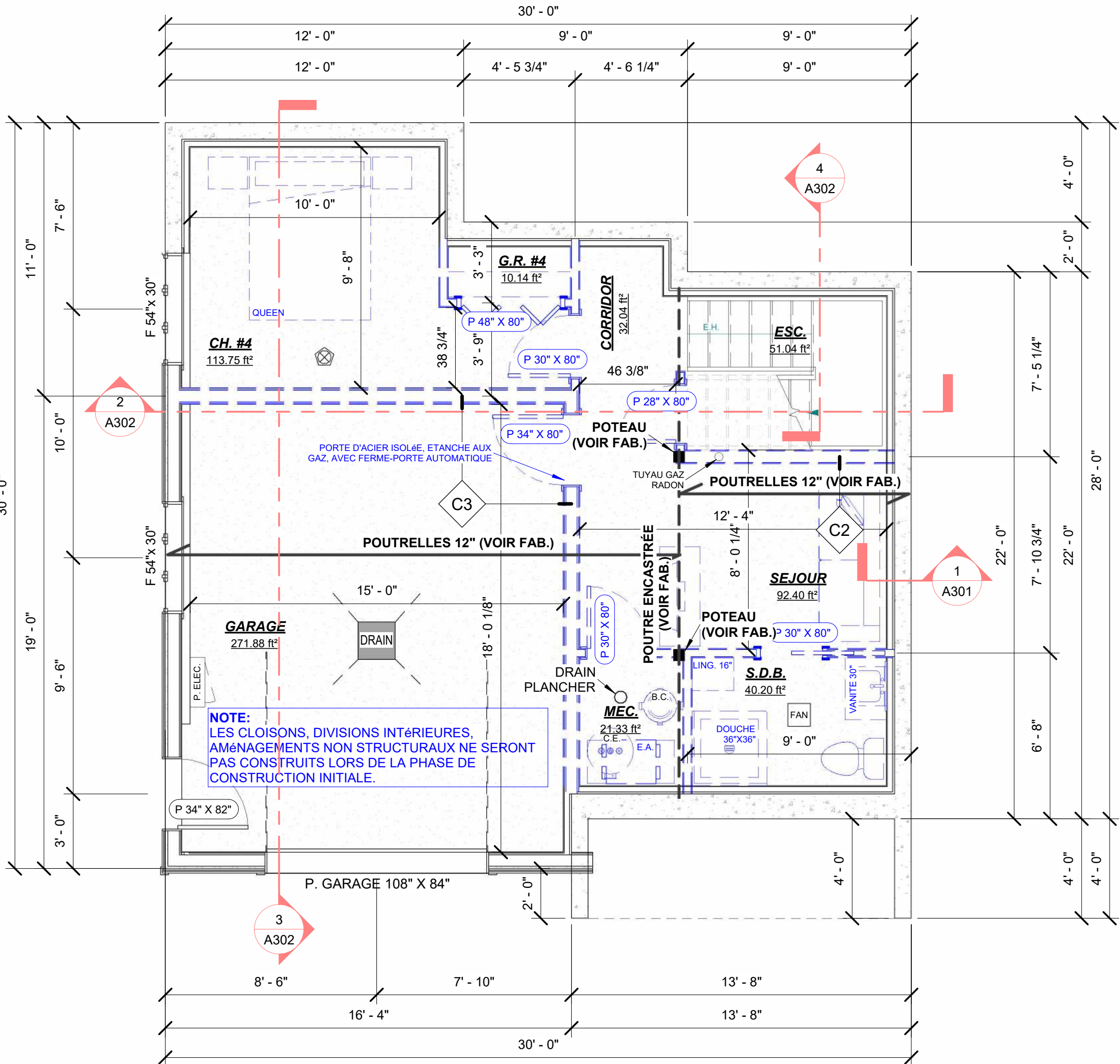
FORMAT FEUILLE: 18"x24"



VUE 3D - SS

SURFACE DES PIÈCES S-S (INTÉRIEURE)		
Nom	Surface	Niveau
G.R. #4	10.14 SF	SOUS-SOL
MEC.	21.33 SF	SOUS-SOL
CORRIDOR	32.04 SF	SOUS-SOL
S.D.B.	40.20 SF	SOUS-SOL
ESC.	51.04 SF	SOUS-SOL
SEJOUR	92.40 SF	SOUS-SOL
CH. #4	113.75 SF	SOUS-SOL
GARAGE	271.88 SF	SOUS-SOL
SOUS-SOL	632.78 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF



NOTE:
LES CLOISONS, DIVISIONS INTÉRIEURES,
AMÉNAGEMENTS NON STRUCTURAUX NE SERONT
PAS CONSTRUITS LORS DE LA PHASE DE
CONSTRUCTION INITIALE.

SOUS-SOL
1/4" = 1'-0"

NOTE :
TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT
ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION
CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P

MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A

B

C

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU
APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE
PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE.
AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE
DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU
PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE
DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN.
SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA
CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

TITRE:

**VUE EN PLAN -
SOUS-SOL**

ECHELLE:

DATE	13-08-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur

SCEAU:

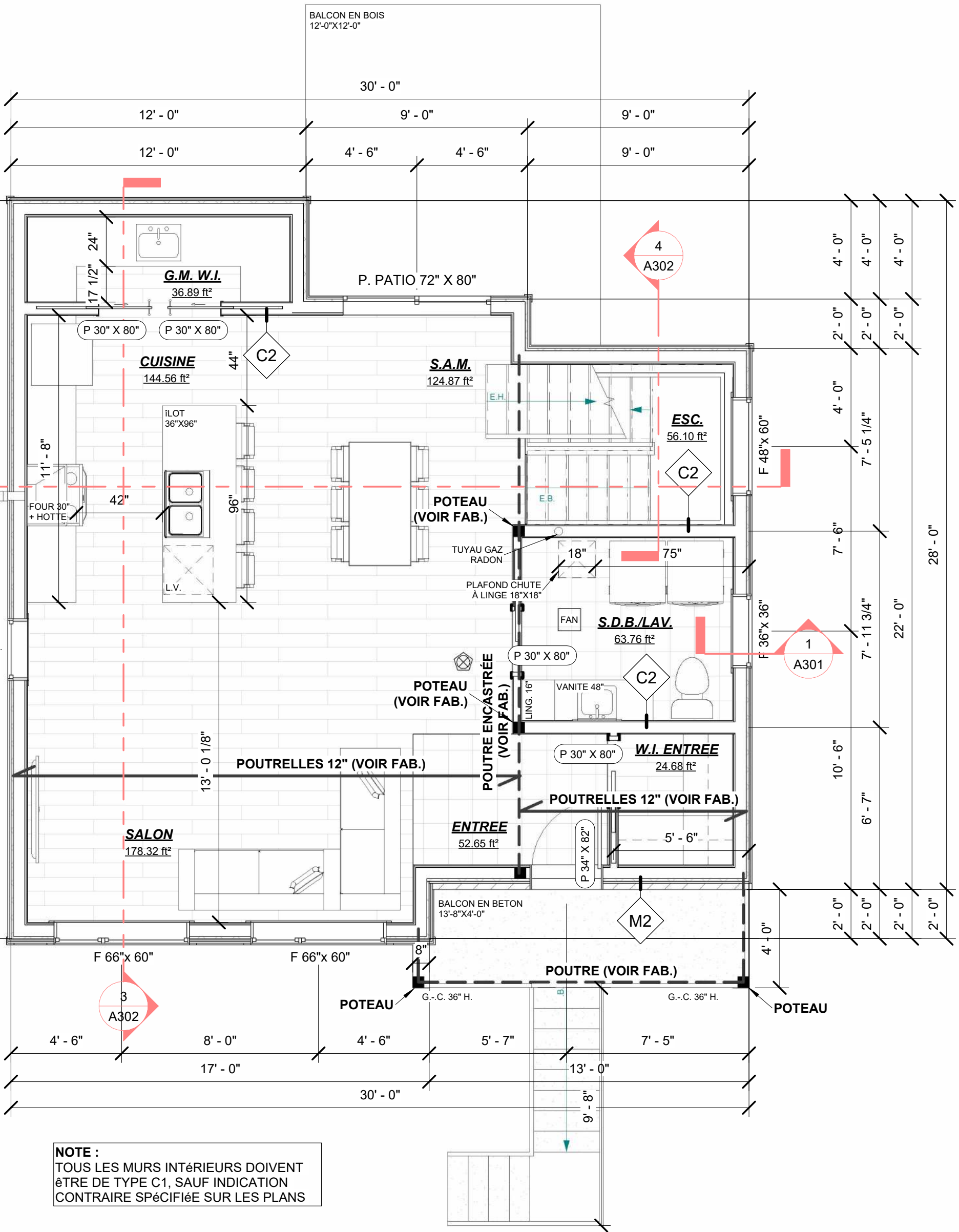
A202



VUE 3D - RDC

SURFACE DES PIÈCES RDC (INTÉRIEURE)		
Nom	Surface	Niveau
W.I. ENTREE	24.68 SF	RDC
G.M. W.I.	36.89 SF	RDC
ENTREE	52.65 SF	RDC
ESC.	56.10 SF	RDC
S.D.B./LAV.	63.76 SF	RDC
S.A.M.	124.87 SF	RDC
CUISINE	144.56 SF	RDC
SALON	178.32 SF	RDC
RDC	681.82 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF



NOTE :
TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT
ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION
CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

RDC
1/4" = 1'-0"

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P

MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A
B
C

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU
APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:

LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

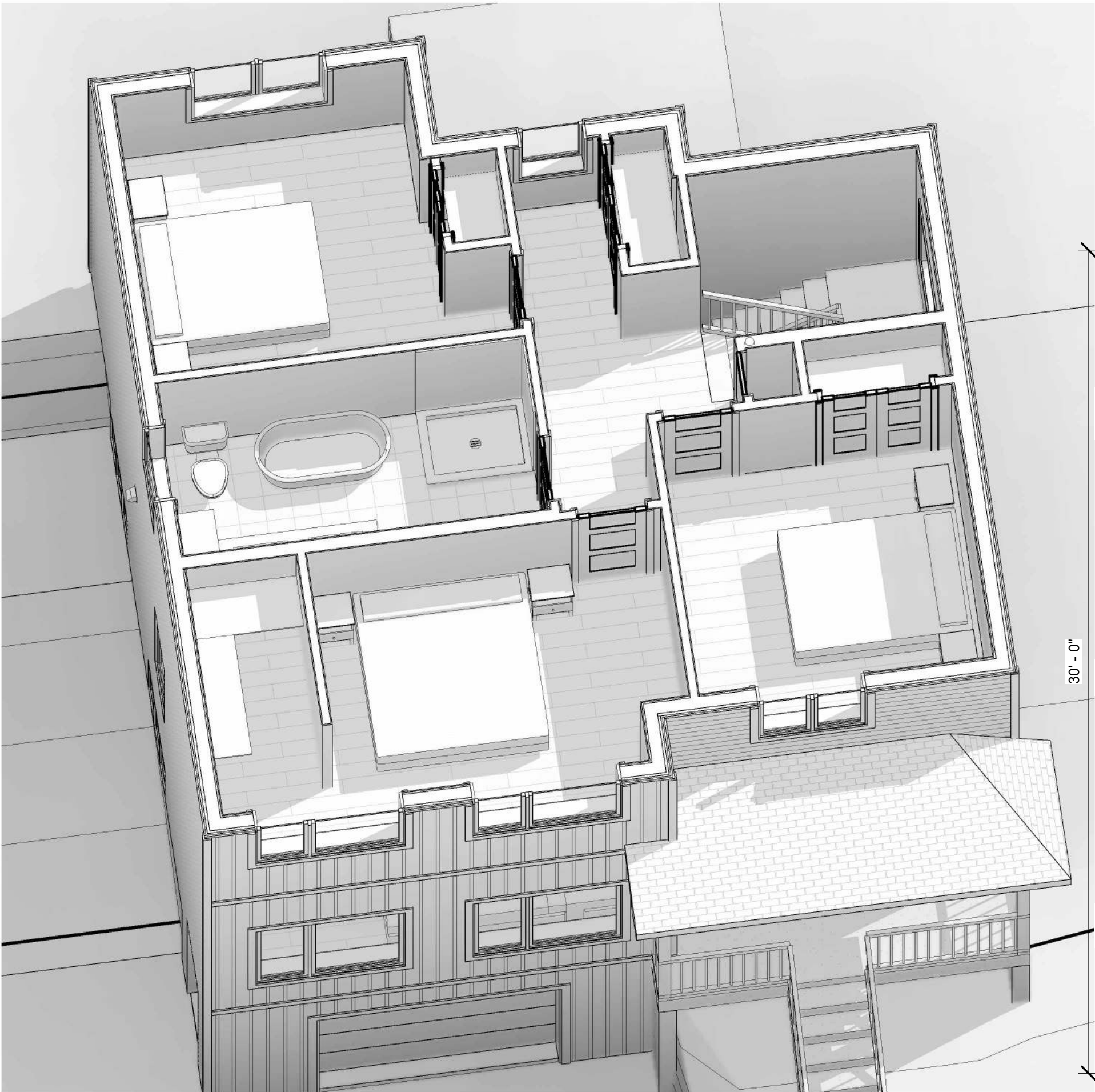
TITRE:
VUE EN PLAN - RDC

ECHELLE:

DATE	13-08-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur

SCEAU:

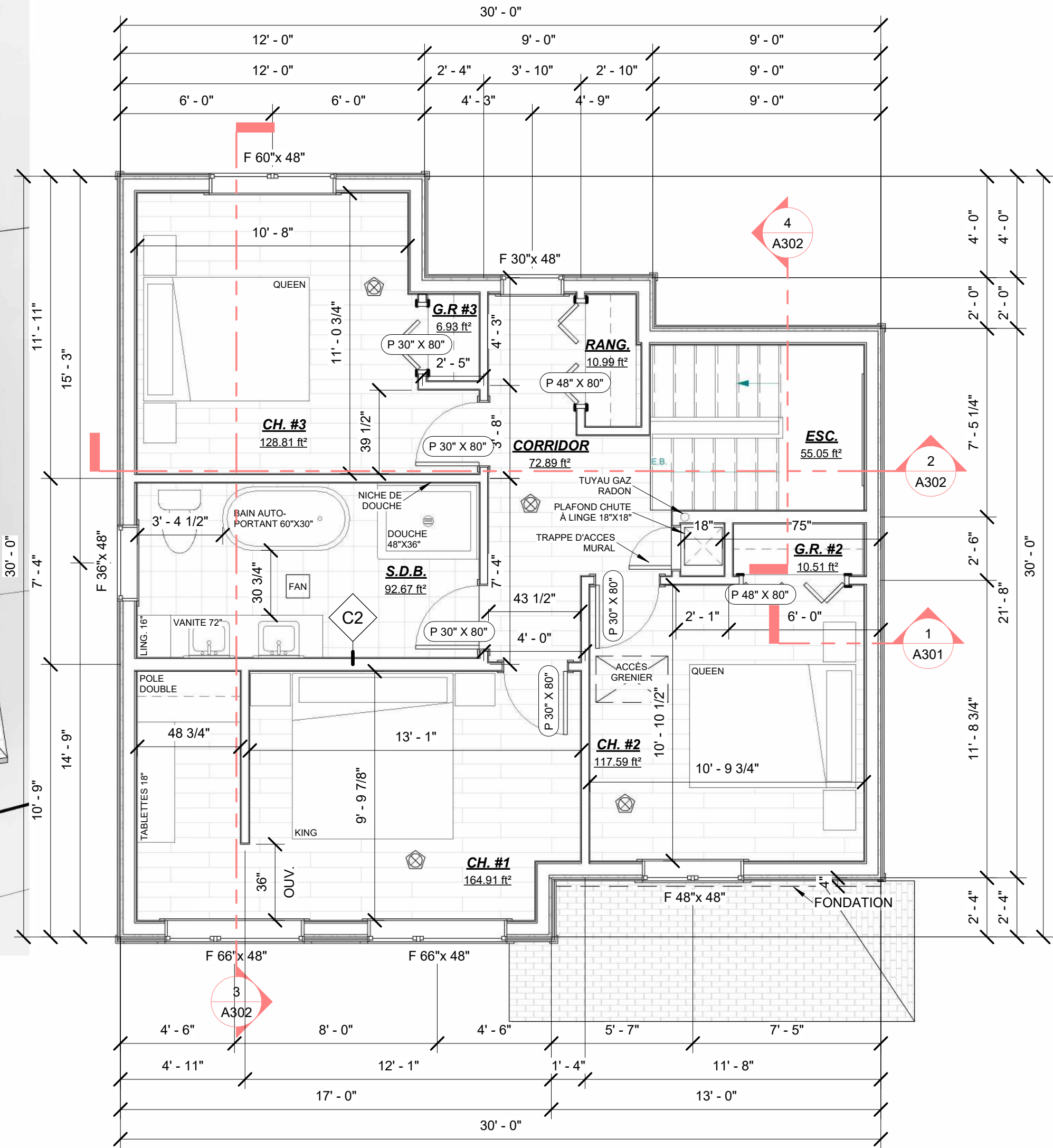
A203



VUE 3D - ETAGE

SURFACE DES PIÈCES ÉTAGE (INTÉRIEURE)		
Nom	Surface	Niveau
G.R. #3	6.93 SF	ETAGE
G.R. #2	10.51 SF	ETAGE
RANG.	10.99 SF	ETAGE
ESC.	55.05 SF	ETAGE
CORRIDOR	72.89 SF	ETAGE
S.D.B.	92.67 SF	ETAGE
CH. #2	117.59 SF	ETAGE
CH. #3	128.81 SF	ETAGE
CH. #1	164.91 SF	ETAGE
ETAGE	660.33 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF



NOTE :
TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT
ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION
CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

ETAGE
1/4" = 1'-0"

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P

MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A
B
C

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE
DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU
APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:

LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

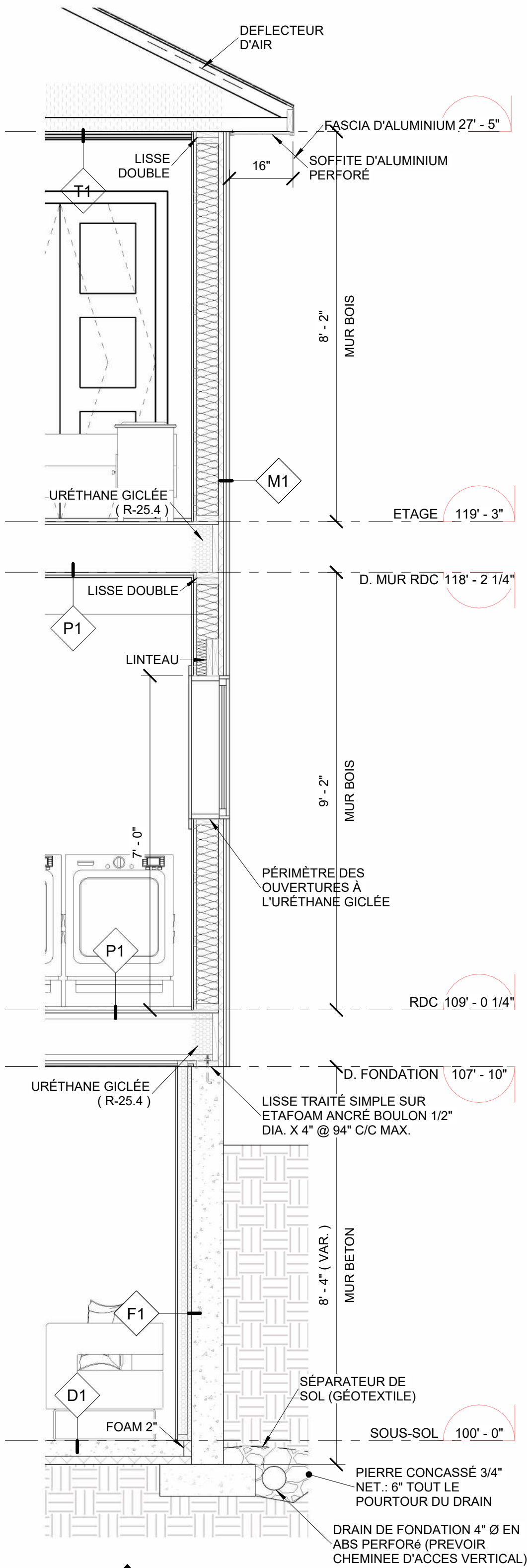
TITRE:

VUE EN PLAN - ETAGE

ECHELLE:

DATE	13-08-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur
SCEAU:	

A204



1
A202A301

COUPE - TYPE
1/2" = 1'-0"

P1.1 **PLANCHER MAISON/GARAGE (R-33.85)**
ISOLATION MIN. : R-29.5

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
- CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUVETÉ, COLLÉ ET VISSÉ (R-0.7)
- POUTRELLE EN BOIS @ 16"c/c (VOIR FAB.)
- ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 9 1/2" (R-31)
- PARE-VAPEUR, JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c (R-1.02)
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c
- GYPSES 1/2" (R-0.45)

P1 **PLANCHER**

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
- CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUVETÉ, COLLÉ ET VISSÉ (R-0.7)
- POUTRELLE EN BOIS @ 16"c/c (VOIR FAB.)
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c HORIZONTAL (R-1.02)
- GYPSES 1/2" (R-0.45)

D1 **PLANCHER - DALLE (R-10.68)**
ISOLATION MIN. : R-5

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
- DALLE DE BÉTON 4" (25 MPA) AVEC TREILLIS MÉTALLIQUE
- POLYÉTHYLÈNE 0.010" AVEC JOINTS CHEVAUCHÉS SUR 12" ET SCELLÉ AU RUBAN
- POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 2" (R-10)
- PIERRE CONCASSÉE 0-3/4", 8", COMPACTÉ @ 95% DU PROCTOR MODIFIÉ, PAR COUCHE DE 4" (VOIR ING.)
- REMBLAI DE SABLE COMPACTÉ PAR COUCHE DE 6" (VOIR ING.)
- TERRE NON-REMANIÉE (VOIR ING.)

M1 **MUR EXTERIEUR (TOTAL R-28.47)**
ISOLATION MIN. : R-24.5

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
- DÉCLIN (VOIR ÉLÉVATIONS)
- FOURRURE 1"x3" @ 16"c/c (R-1.02)
- *DOUBLÉ LA FOURRURE LORS DE REVETEMENT VERTICAL*
- MOULURE ANTI-RONGEUR AU BAS DES MURS
- PARE-AIR INTERMEDIAIRE TEL QUE BP AIR-LOCK
- PANNEAU ISOLANT R-4 OSB 1 5/16" (R-4.15)
- MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
- PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
- MONTANT 1"x3" @ 24" C/C (HORIZONTAL)
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)

M2 **MUR EXTERIEUR - MACONNERIE(TOTAL R-28.47)**
ISOLATION MIN. : R-24.5

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
- MACONNERIE 3 1/2" (VOIR ÉLÉVATIONS)
- ESPACE D'AIR 1"
- PARE-AIR INTERMEDIAIRE TEL QUE BP AIR-LOCK
- PANNEAU ISOLANT R-4 OSB 1 5/16" (R-4.15)
- MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
- PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
- MONTANT 1"x3" HORIZONTAL @ 24" C/C
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)

T1 **TOITURE (R-46.62)**
ISOLATION MIN. : R-41

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
- BARDEAUX D'ASPHALTE 30 ANS
- MEMBRANE SYNTHÉTIQUE AVEC 2 RANGS DE BANDE DE DÉPART DE MEMBRANE ÉLASTOMÈRE AUTOCOLLANTE CHEVAUCHÉS DE 6". INSTALLER UNE BANDE DE 3'-0" AUX FAÎTES, À CHAQUE NOUE ET AUTOUR DES SORTIES AU TOIT
- PANNEAU O.S.B. EXTÉRIEUR POUR LE TOIT 5/8" EMBOUVETÉ (R-0.85)
- FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉES @ 24" c/c (VOIR FABRICANT)
- ISOLANT SOUFFLÉ (R-40)
- PARE-VAPEUR, JOINTS SCELLÉS AU RUBAN.
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c (R-1.02)
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)

C1 **CLOISON INT. 2"x4"**

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- GYPSE 1/2"
- MONTANTS EN BOIS 2"x4" @ 16" c/c
- GYPSE 1/2"

C2 **CLOISON INT. 2"x6"**

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- GYPSE 1/2"
- MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- GYPSE 1/2"

C3 **CLOISON INTÉRIEURE MAISON/GARAGE (R-25.85)**
ISOLATION MIN. : R-20

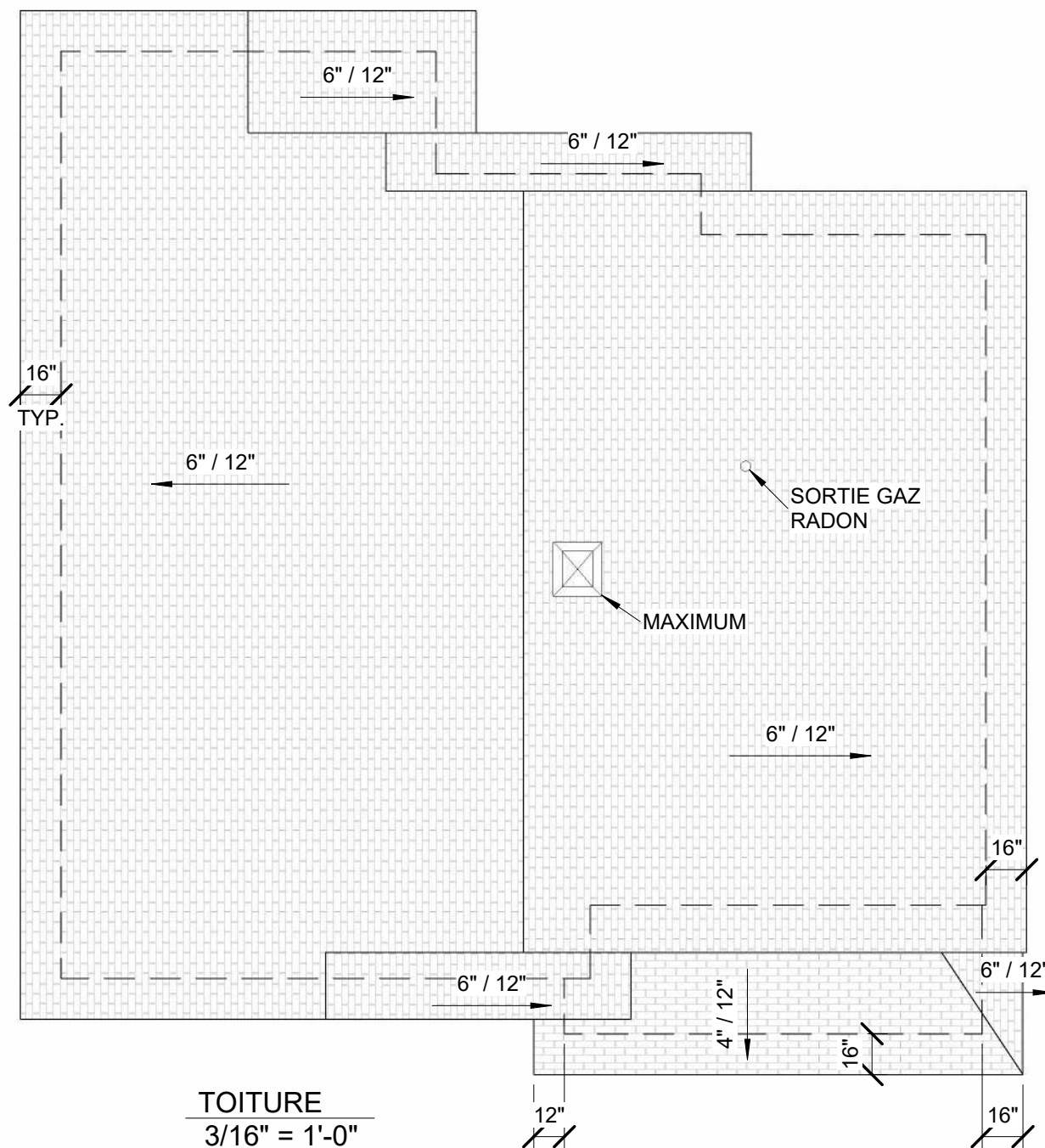
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c HORIZONTAL (R-1.02)
- MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
- PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
- FOURRURE 1"x3"@16"c/c HORIZONTAL (R-1.02)
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)

F1 **MUR DE FONDATION (R-19.3)**
ISOLATION MIN. : R-17

ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A

- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
- ENDUIT D'ACRYLIQUE SUR TREILLIS DE FIBRE DE VERRE, JUSQU'À 12" SOUS LE NIVEAU DU SOL
- IMPERMÉABILISANT ASPHALTIQUE 2 COUCHES
- BÉTON COULÉ (25 MPA) 8"/10"/12" ET ARMATURE (VOIR ING.)
- ESPACE D'AIR 1"
- MONTANTS EN BOIS 2"x3" @ 24" c/c, @ 1" DE LA FONDATION
- URÉTHANE GICLÉE 3" ENTRE LES MONTANTS (R6/POUCE) (R-18)
- GYPSE 1/2" (R-0.45)
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)



PROJET:

MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:

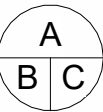
LOT # _____

CLIENT:

CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR



A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:

LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

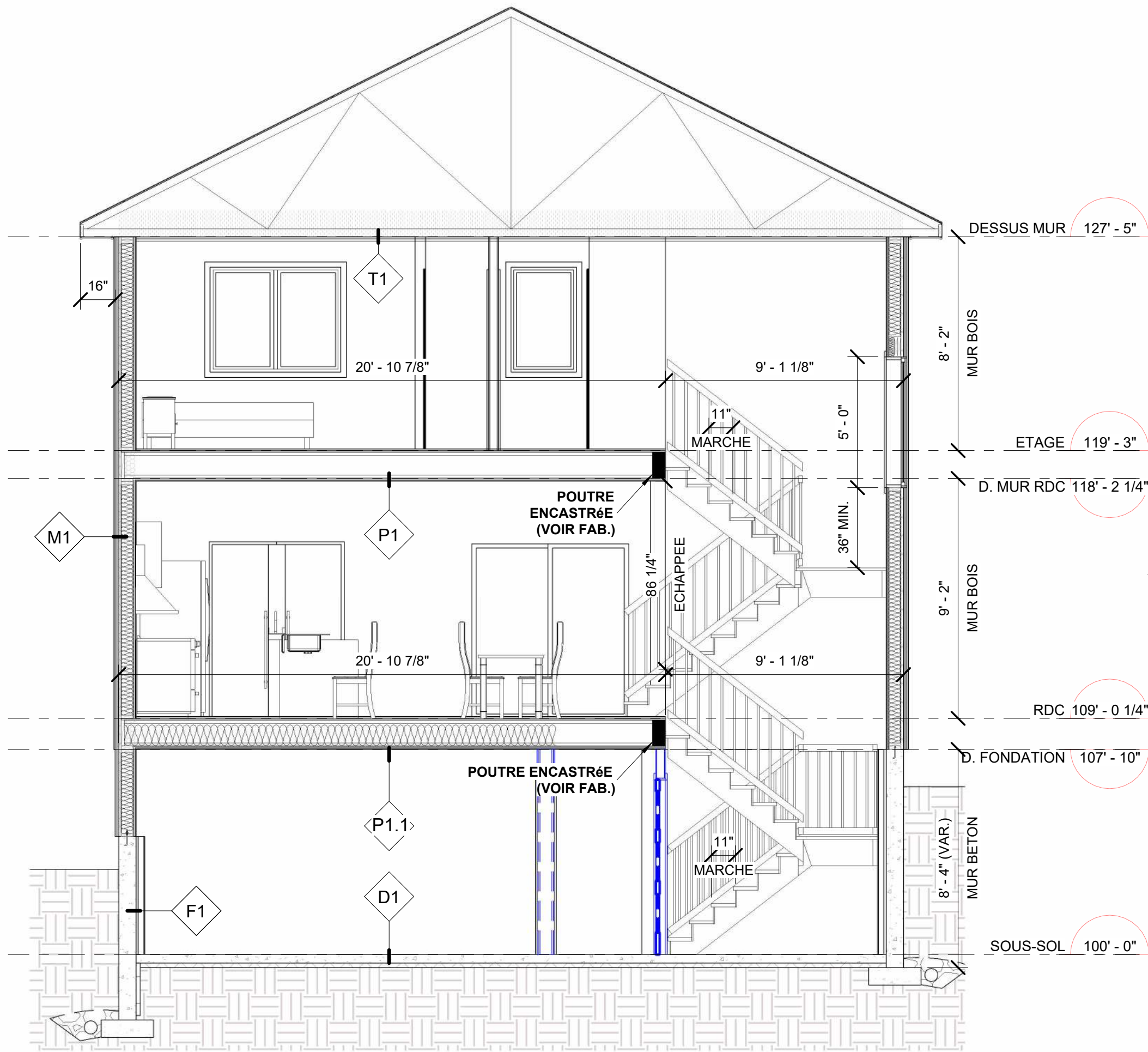
TITRE:

COUPE TYPE ET TOITURE

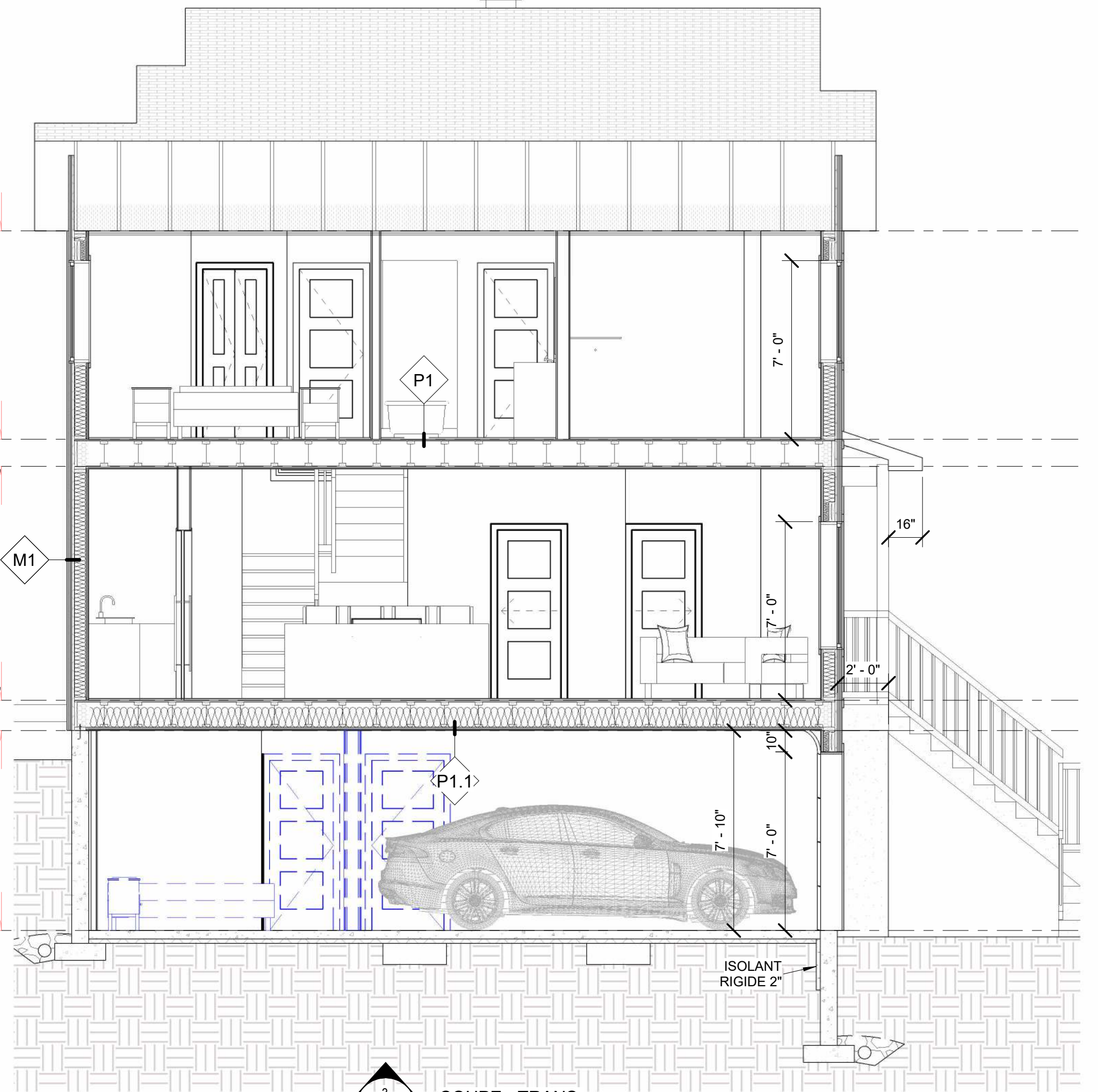
ECHELLE:

DATE	13-08-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIE PAR:	Vérificateur
SCEAU:	

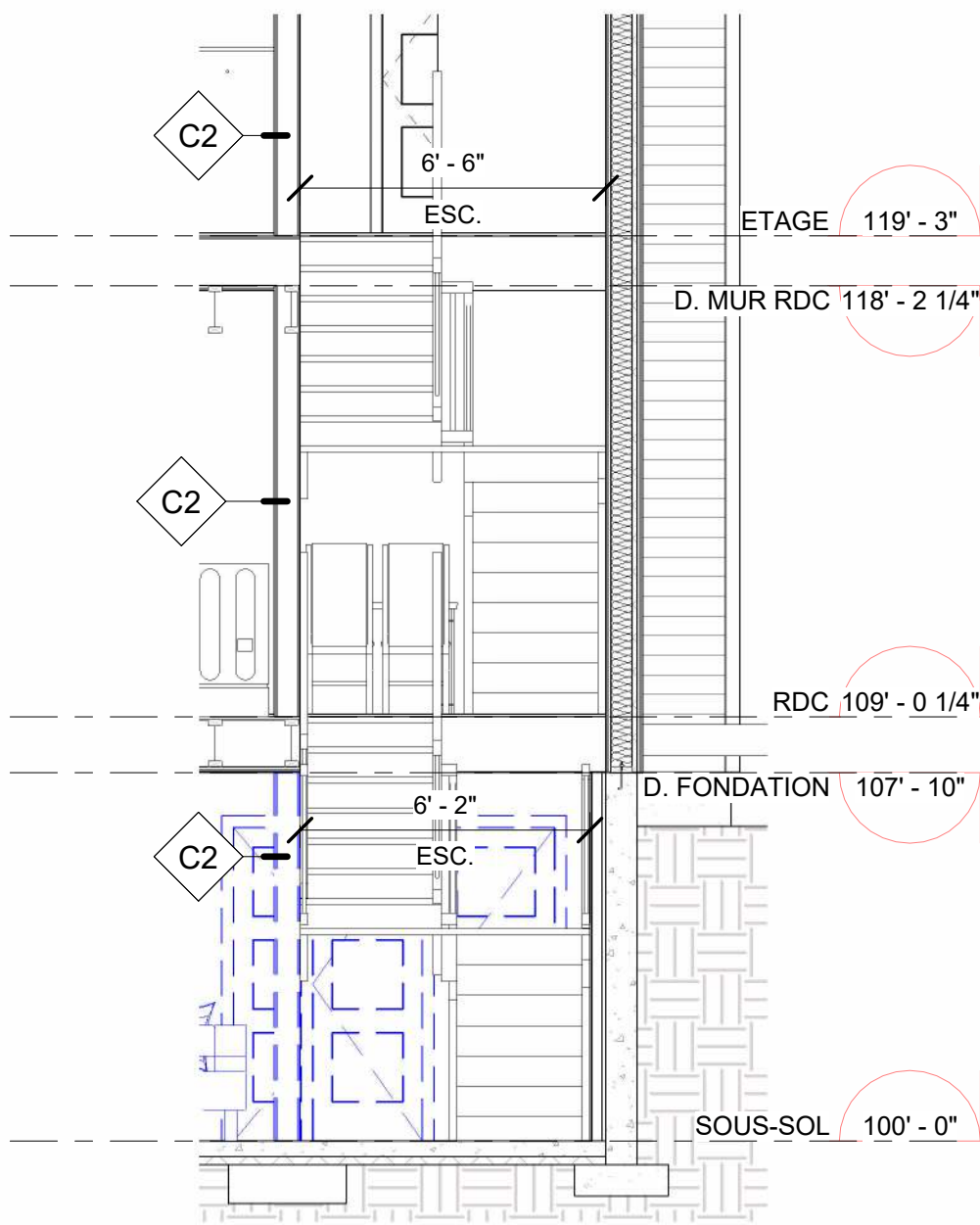
A301



2
A202A302
COUPE ESC. 1
1/4" = 1'-0"



3
A202A302
COUPE - TRANS.
1/4" = 1'-0"



4
A202A302
COUPE - ESC. 2
1/4" = 1'-0"



MICHAEL GAGNE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

CONSTRUCTION SF2P
MAISON NEUVE (Altitude)
ADRESSE
LOT # _____

NO.	DESCRIPTION	DATE
9	POUR CONSTRUCTION	09-06-2026
10	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
11	POUR CONSTRUCTION	17-06-2026
12	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
13	POUR CONSTRUCTION	11-08-2026
14	POUR CONSTRUCTION	13-08-2026

COUPES TRANSVERSALE

NUMERO PROJET	
DATE	13-08-2026
DESSINE PAR	MICHAEL GAGNE
VERIFIE PAR	Vérificateur

A302

ECHELLE: